



Gradignan *ma ville*

Lettre de la section et des élus socialistes et apparentés

n°17 – avril 2009

Vote du budget : des impôts à la hausse

Le 30 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget de la commune. Les élus de l'opposition se sont abstenus. Voici pourquoi...

Le budget 2009 est un budget de rigueur. Cette rigueur s'impose compte-tenu de l'état des finances de la commune et en particulier du poids de la dette. L'endettement accumulé ces dernières années limite les marges de manœuvre. Au 1^{er} janvier 2009, notre dette atteint en effet 23,5 millions d'euros. Le budget 2009 amorce un début de désendettement, mais c'est au détriment de l'investissement : tous les projets en cours sont renvoyés à des jours meilleurs, y compris la Maison des Services Publics et des Associations, promise depuis de nombreuses années.

Gradignan et l'endettement

« *La dette vit, il ne semble pas déraisonnable de la faire peser sur deux générations* » (Michel Labardin, Conseil Municipal du 20/10/08, débat sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes)

L'augmentation prévue en 2009 des dépenses de fonctionnement est de près de 5 %. Il s'agira de répondre aux besoins croissants du Centre Communal d'Action Sociale et aux demandes des personnes touchées par la crise. Mais la plus grande part de l'augmentation provient des charges de personnel qui dépassent 58 % des dépenses de fonctionnement, et sont en hausse continue. En 2008 il a fait créer deux emplois de « collaborateur de cabinet », et un poste (à un niveau de salaire dépassant trois fois le SMIC) pour le « commissaire général de Lire en Poche ».

La rigueur du budget communal résulte aussi en partie du moindre soutien qu'apporte l'Etat à la commune. Les dotations de l'Etat sont, en euros constants, en baisse depuis plusieurs années. Cette année, elles augmentent de moins de 1 %.

L'annonce de la suppression de la Taxe Professionnelle par N. Sarkozy, n'incite pas à l'optimisme. **Nous avons proposé que le Conseil Municipal vote une motion pour s'inquiéter de ces dérives** (encadré ci-dessous) mais M. le Maire n'a pas jugé bon de la soumettre au vote, ni même d'en débattre. : il a jugé cette motion trop politique.

M. Labardin ne veut pas fâcher N. Sarkozy

Le conseil municipal de Gradignan [...] s'inquiète des incertitudes pesant sur les dotations de l'Etat à l'avenir (réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine, réforme de la taxe professionnelle). Il souligne, qu'avec des moyens diminués, la commune aura, dans les temps qui viennent, davantage de difficultés à répondre à l'urgence sociale visant à protéger les personnes les plus fragiles. Le conseil municipal rappelle d'autre part le rôle majeur des collectivités territoriales en matière de commandes publiques, d'investissements, de soutiens à l'activité économique du pays.

La solution choisie par M. le Maire est l'augmentation des impôts locaux. La hausse des taux est de 1,5%. Elle s'ajoute à la hausse de 2008 (2%) et à celles de même niveau (voire davantage) de 2002, 2004, 2006. **Cette année les impôts augmenteront donc de 4 %.** Dans un contexte difficile pour la commune, M. Labardin choisit de diminuer les investissements et d'alourdir la charge pour les contribuables (qui ont souvent à faire face, eux aussi, à une situation difficile). Le budget primitif des associations est reconduit à l'euro prêt pour la troisième année d'affilée et diminue donc en euros constants.

Jean-Paul Jourdan

Retrouvez toute l'actualité politique locale sur le site Internet du Parti Socialiste de Gradignan : <http://www.ps-gradignan.org>

Impôts locaux

Le contribuable qui aurait la curiosité de remonter quelques années en arrière noterait que les taux sont passés :

- pour la taxe d'habitation, de 20.64 % en 2002 à 22.35 % pour 2009,
- pour la taxe foncière sur le bâti, de 26.88 % en 2002 à 29.12 % pour 2009.

Dans les deux cas, plus de 2 points de fiscalité supplémentaires et 8,3 % d'augmentation. Sur cette même période, l'évolution des bases a été de 9,5 à 10 %, ce qui a conduit la part communale à **progresser au total de 19 %** au total, et l'impôt payé par chacun a augmenté d'autant.

Tromperie volontaire ?

M. Labardin s'était engagé pendant la campagne électorale à ce que, sur son mandat, l'évolution des impôts ne dépasse pas l'inflation. Aviez-vous, comme nous, compris que votre impôt n'augmenterait pas plus que l'inflation ? **VOUS AVEZ TOUT FAUX.**

Le montant des impôts payés est calculé en multipliant la base (c'est à dire la valeur des biens) par les taux. L'Etat réévalue chaque année les bases pour tenir compte de l'inflation. Le niveau des taux est un choix politique qui n'a rien à voir avec l'inflation ! En disant que c'est l'évolution de la « fiscalité » qui ne dépassera pas l'inflation, **M. le Maire s'est donc engagé à ce que votre impôt ne dépasse pas DEUX FOIS l'inflation !**

Denys Breysse

Les propositions des élus socialistes de Gradignan sur les dépenses communales

En dépit du refus du Maire de soumettre notre motion au vote, dans un souci constructif, nous nous sommes abstenus lors du vote du budget.

Usagers, contribuables, associations, on demande à chacun de faire des efforts. Nous le comprenons. Nous pensons que la commune doit faire, elle aussi, les efforts indispensables. Nous avons donc demandé à M. le Maire qu'il s'engage, pour 2009, à contenir l'augmentation du budget de fonctionnement à l'inflation, soit +2 %. Il a, là encore, refusé de prendre un tel engagement.

Les efforts demandés à chacun ne sont pas équitables. En conséquence, nous avons voté contre les taux proposés. Depuis un an, en 10 conseils municipaux et sur plus de 160 délibérations, nous avons voté contre à seulement SIX reprises, dont trois fois sur des créations de postes. **Fidèles à cette logique, nous continuerons à prôner la modération des dépenses de fonctionnement.**



Jean-Paul Jourdan



Anne Banvillet



Denys Breysse



Elsa Grunfeld